

FORMATION AIDE- SOIGNANT(E)



Diplôme préparé

Diplôme d'Etat d'Aide-soignant (DEAS)

Diplôme de niveau IV

Taux de réussite des présentés 2025 :

93%



Déroulement de la formation

1540 heures d'enseignements :
théoriques en institut (22 semaines)
cliniques en stage (22 semaines)



Aptitudes professionnelles

Sens de l'organisation

Autonomie professionnelle

Sens des responsabilités et rigueur

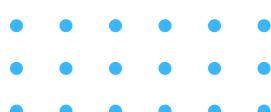
Ecoute des besoins

LE METIER

L'aide-soignant(e) exerce son activité sous la responsabilité de l'infirmier, dans le cadre du rôle propre dévolu à celui-ci.

Dans ce cadre, l'aide-soignant(e) réalise des soins liés aux fonctions d'entretien et de continuité de la vie visant à compenser partiellement ou totalement un manque ou une diminution de l'autonomie de la personne ou d'un groupe de personnes. Son rôle s'inscrit dans une approche globale de la personne soignée et prend en compte la dimension relationnelle des soins.

L'aide-soignant(e) accompagne cette personne dans les activités de sa vie quotidienne, il contribue à son bien-être et à lui faire recouvrer, dans la mesure du possible, son autonomie.



LES + DE L'INSTITUT

Un institut à taille humaine

(40 élèves + 10 apprentis par promotion)

Deux rentrées : en Janvier et en Septembre

Un hôpital de simulation à l'intérieur des locaux

Un self à moins de 10 minutes à pied



COMMENT ACCÉDER À LA FORMATION ?

CONDITIONS D'ADMISSION

Il n'y a pas de prérequis pour ce diplôme.

La formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant est accessible par les voies suivantes :

- la formation initiale,
- la formation professionnelle continue, sans condition d'une durée minimale d'exercice professionnelle,
- la validation des acquis de l'expérience professionnelle,
- l'apprentissage.

Il faut être âgé(e) de 17 ans au moins à la date de la rentrée.

MODALITÉS DE SÉLECTION

La sélection des candidats est effectuée par un jury de 2 personnes sur la base d'un dossier fourni par le candidat et d'un entretien d'une durée de 15 à 20 mn permettant d'apprécier les qualités humaines et relationnelles du candidat et son projet professionnel.

Les agents de services hospitaliers qualifiés réunissant au moins 1 an de fonction dans cette qualité peuvent entrer directement en formation sur demande de leur employeur.

COÛTS

L'inscription à la sélection est gratuite.

La formation coûte 6 100€ (tarif prévisionnel). Elle est la plupart du temps prise en charge par le conseil régional.

DEBOUCHES POSSIBLES

IDE: Formation vers Infirmière Diplômée d'Etat. Sélection par la formation professionnelle continue à condition d'avoir cotisé 3 ans à un régime de protection sociale.

ASG: Assistant de soins en gérontologie. Formation de 140h pour se spécialiser dans la prise en charge des personnes atteintes de troubles cognitifs.

COMMENT SE DÉROULE LA FORMATION ?

ORGANISATION

L'enseignement en institut comprend dix modules, dispensés sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés, de travaux de groupe et de séances d'apprentissages pratiques et gestuels.

L'enseignement en stage est réalisé en milieu professionnel, que ce soit dans le secteur sanitaire, social ou médico-social, en établissement ou à domicile, et comprend quatre stages.

Les personnes détentrices des diplômes suivants auront des dispenses de modules ou une formation allégée conformément à ce que prévoit le référentiel de formation :

- Baccalauréat professionnel Accompagnement Soins et Services à la Personne (ASSP)
- Baccalauréat professionnel Services aux Personnes et aux Territoires (SAPAT)
- Titre Professionnel d'Assistant De Vie aux Familles
- Titre Professionnel d'Agent de Service Médico-Social
- Diplôme d'Etat d'Accompagnant Éducatif et Social
- Diplôme d'Etat d'Ambulancier
- Mention Complémentaire d'Aide à Domicile
- Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de puériculture
- Assistant de Régulation Médicale

MÉTHODES EMPLOYÉES

Les méthodes pédagogiques employées à l'IFAS pour accompagner l'élève dans la construction de ses compétences sont les suivantes :

- Le suivi pédagogique
- L'accompagnement pédagogique individualisé (API)
- La simulation en santé
- Les mises en situation par l'étude de cas concrets
- L'analyse des pratiques professionnelles
- Les travaux pratiques
- Les travaux de groupe
- Les ateliers "gestes et posture"
- Accompagnement des apprenants en situation de handicap

Contacts

Secrétariat IFSI-IFAS Robert Debré
13 avenue Emile Gounin 37400 AMBOISE

02 47 23 30 00

secretariat.ifs@chicacr.fr

